



Section de Mantes la Jolie  
et du Mantois

# JUSTICE, POLICE

## Comment retisser les liens de l'ordre social

Le fonctionnement de la justice et de la police, leurs objectifs, leurs moyens, relèvent de conceptions et de choix politiques. La façon dont l'ordre doit être assuré et la justice rendue conditionne la qualité du « vivre ensemble ».

Ainsi, tous les citoyens (au sens le plus large du terme) ont droit, non au « tout sécuritaire » qui est un trompe-l'œil, mais à la garantie de la liberté individuelle qu'on appelle la sûreté et à la protection contre le sentiment d'insécurité.

Ils ont besoin de justice et de liberté, d'égalité et de respect.

Il faut donc redonner à la justice et à la police leur rôle véritable dans une démocratie : assurer à chacun le plein et entier exercice de ses droits.

## Quels sont aujourd'hui les rapports entre les citoyens et les forces de sécurité, entre les citoyens et leur justice

### Réunion publique

Mercredi 14 avril à 20 h30

### Agora

254 bd Maréchal Juin 78200 MANTES LA JOLIE

*avec*

**Sandrine LALANDE** magistrate du siège à Versailles

**Didier LIGER** avocat au barreau de Versailles

**Laurent YSERN** policier, délégué national de l'UNION SGP- UNITE POLICE